

VILLE D'APT

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Apt, le 3 mars 2022

Conflit en Ukraine

Le Maire d'Apt, Véronique Arnaud-Deloy, déplore l'éclatement de la guerre en Ukraine et tient à exprimer la solidarité du Conseil municipal et de la population aptésienne avec la population ukrainienne, les familles des victimes, les réfugiés et les déplacés, à l'intérieur et à l'extérieur des frontières du pays.

« Nous recevons de très nombreux appels qui témoignent d'un élan des Aptésiennes et Aptésiens à vouloir participer, d'une manière ou d'une autre, à l'effort de solidarité envers l'Ukraine. Ces manifestations spontanées de générosité font chaud au cœur» indique le Maire qui ajoute : « Nous sommes confrontés à une situation inédite pour notre génération; une situation qui réveille le souvenir d'heures sombres sur le continent européen. J'incite chacun d'entre nous au calme et à l'endurance s'agissant d'un conflit d'une extrême gravité, à la durée incertaine. En tant que professeur, je ne peux qu'inviter aussi à la réflexion sur les leçons de l'histoire. »

« Le recours à la guerre comme moyen de substitution à la voie diplomatique et au règlement pacifique des conflits ne peut avoir que des conséquences tragiques pour les populations civiles, singulièrement les plus fragiles, les enfants et les femmes. Nous espérons que les dirigeants politiques internationaux, européens et nationaux parviennent rapidement à l'annonce d'un cessez-le-feu, à prévenir tout risque de contagion, et à trouver une issue urgente à la guerre.»

La Ville d'Apt suit attentivement l'évolution du conflit et exprime la même solidarité avec les villes et villages des États membres de l'Union européenne et des pays limitrophes qui font face à l'afflux exceptionnel de centaines de milliers de réfugiés. La cellule de crise de la Ville d'Apt a été activée pour préparer différentes initiatives qui seront mises en œuvre, et pour s'assurer de leur pertinence au regard des besoins urgents et concrets des populations civiles, des réfugiés et des déplacés, à l'intérieur et à l'extérieur des frontières ukrainiennes. Elle anticipe aussi les décisions européennes sur l'octroi d'un statut spécial aux réfugiés ukrainiens et leur répartition entre les États membres, et travaille sur les modalités d'accueil et d'accompagnement de réfugiés dans la commune.

Ces initiatives seront progressivement relayées sur le site internet www.apt.fr et sur la page Facebook pour que les habitants qui le souhaitent puissent y participer.

Ville d'Apt